

---

## Fonction publique : Un grief pour le paiement des jours de maladie excédentaires a été déposé

### Description

#### **Bulletin Dernière Heure : Fonction publique ? Volume 5 no 11 – 18 janvier 2023**

Un grief collectif a été déposé le 21 décembre 2022 pour des membres de la fonction publique concernant le paiement des jours de maladie excédentaires, avec l'aide du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Ci-bas, une brève description détaille le grief, accompagné d'un formulaire à compléter par les personnes professionnelles qui veulent participer à ce grief.

Certains membres du SPGQ ont reçu en décembre 2022 le paiement de leurs jours de maladie qu'ils n'ont pas utilisés. Le calcul se fait en heures, à raison de sept heures par jour. Cependant, certains membres composent avec des horaires de plus de 35 heures par semaine; ils se font malgré tout payer leurs journées sur une base de sept heures par jours, même s'ils en effectuent davantage. Ces membres veulent recevoir le montant qui reflète les heures qu'ils ont effectuées.

Pour assurer la validité du grief, les noms des personnes qui désirent soutenir cette action devront être joints. À cet effet, **le personnel professionnel concerné doit remplir un [sondage Survey Monkey](#) avant le 27 janvier 2023 à 16 h.**

Pour obtenir plus de détails, écrivez à [accueil.rt@spgq.qc.ca](mailto:accueil.rt@spgq.qc.ca).

**Josée Néron**

Quatrième vice-présidente

---

### Categorie

1. Bulletins Dernière Heure

**date créée**

18 Jan 2023